



Copyright © adriaensj.com

## *Explicatif des statuts des Jeunes du Mouvement Réformateur d'Anderlecht*

Fonctions :

- La Présidente ;
- Le Vice-président ;
- La Secrétaire politique ;
- Le Trésorier ;
- Le Secrétaire Administratif ;
- Le délégué à la Communication ;
- Le Webmaster ;
- Le Chargé des Relations Internationales ;
- Les Chargés de Projet.

-----

### **MR** *La Présidente :*

La Présidente convoque et préside les réunions du Bureau Politique. Elle pourra prendre toute mesure qu'elle juge utile au bon fonctionnement du Bureau. Elle en informera le Bureau politique lors de sa prochaine réunion. De plus, en collaboration avec le Vice-président, elle sera chargée de la gestion quotidienne de l'asbl.

La Présidente, tout comme le Vice-président, est la représentante officielle des Jeunes MR Anderlecht. Elle s'exprime en leur nom et assure une mission de représentation et de relation publique qu'elle peut déléguer.

### **MR** *Le Vice-président :*

Le Vice-président possède à peu près les mêmes fonctions que la Présidente dans le cas où il y a eu accord avec cette-dernière.

Il assistera la Présidente et la remplacera en cas de vacances provisoires ou définitive de poste (Président Faisant Fonction jusqu'à la fin du mandat).

### **MR** *La Secrétaire politique :*

La Secrétaire politique prépare les activités politiques de la section et met en œuvre les décisions du Comité relatives à l'animation et à la réflexion politique de la section.



Copyright © adriaensj.com

**MR Le Trésorier :**

Le Trésorier est responsable des budgets et des comptes et de la bonne gestion financière de l'association.

**MR Le Secrétaire Administratif :**

Le Secrétaire administratif assure la rédaction des procès-verbaux de l'ensemble des réunions des instances des Jeunes MR d'Anderlecht et établit un rapport analytique de chaque réunion politique organisée par les Jeunes MR d'Anderlecht. Il assure la bonne tenue du fichier des membres et le suivi des inscriptions auprès de l'association sans but lucratif « Les Jeunes MR » asbl.

**MR Le Délégué à la communication :**

Le Délégué à la Communication assiste le Président (et vice-président) dans sa mission de représentation et de relations publiques des Jeunes MR d'Anderlecht, et est chargé de faire connaître la section auprès du grand public et des médias.

Il aura pour mission de développer des projets permettant d'augmenter la visibilité de la section. Il s'occupera notamment des relations avec la presse et ce, avec l'aide du Bureau.

**MR Le Webmaster :**

Le Webmaster est chargé de gérer le site Web de la section d'Anderlecht.

**MR Le Chargé des Relations Internationales :**

Le Chargé des Relations Internationales s'occupe notamment de développer des partenariats et des jumelages avec des sections de jeunes libéraux d'autres pays européens.

**MR Les Chargés de Projet :**

Les Chargés de projet sont présidés par le délégué à l'animation. Ceux-ci s'occupent de gérer un ou deux grands projets qu'ils auront eux-mêmes ou avec l'aide du Bureau mis sur pied. Ils prendront les contacts avec les autres sections participant à ces mêmes projets ainsi qu'avec les mandataires politiques et s'occuperont enfin, de tous les aspects logistiques y relatifs.